

PRIX ALBERT LONDRES

Association reconnue d'utilité publique



Le 79^e Prix Albert Londres de presse écrite, le 33^e Prix Albert Londres de l'audiovisuel et le 1^{er} Prix Albert Londres du livre seront remis à Paris en juin prochain et couronneront les meilleures enquêtes et grands reportages francophones de l'année. Seules les qualités d'écriture et d'enquête sont appréciées.

APPEL A CANDIDATURES 2017

Les conditions générales de participation

- Les candidats doivent être francophones.
- **Les candidats doivent avoir 40 ans au plus (y compris tous les co-auteurs).** Les candidats peuvent se présenter autant de fois qu'ils le désirent, dans la limite de leurs 40 ans.
- Les candidats doivent remplir un formulaire de candidature (disponible sur www.prixalbertlondres.fr).
- Les journalistes peuvent se présenter à titre individuel. Il n'est pas nécessaire d'être recommandé par un journal, un éditeur, un diffuseur ou une société de production. Néanmoins, ceux-ci peuvent soumettre des candidats répondant aux critères du présent règlement.
- La carte de presse n'est pas obligatoire pour concourir aux prix.
- Les dossiers de candidatures doivent être adressés à :
Prix Albert Londres / Scam. 5, avenue Vélasquez - 75008 Paris ou albert.londres@scam.fr.
- **Pour le nouveau Prix du livre**, les dossiers doivent être adressés **AVANT LE 12 AVRIL** et composés de :
 - 10 exemplaires du livre, publié entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2017. Les livres doivent répondre aux critères journalistiques d'enquête ou de grand reportage, à l'exclusion des bandes-dessinées et des livres de photographies.
 - Un curriculum vitae de l'auteur.Fin avril, une présélection de 4 livres maximum sera rendue publique. Les journalistes présélectionnés devront faire parvenir 15 exemplaires supplémentaires du livre.
- **Pour le Prix de la presse écrite**, les dossiers doivent être adressés **AVANT LE 6 MAI** en 25 exemplaires papier OU 1 fichier PDF imprimable au format A4 ou A3), et composés de :
 - 6 reportages maximum, publiés entre le 31 mars 2016 et le 5 mai 2017.
 - un curriculum vitae.Une présélection d'une dizaine de candidats maximum sera rendue publique fin mai.
- **Pour le Prix audiovisuel**, les dossiers doivent être adressés **AVANT LE 6 MAI** et composés de :
 - 10 DVD OU 1 LIEN INTERNET du reportage ou du documentaire dans sa version télédiffusée entre le 31 mars 2016 et le 5 mai 2017 (les éventuels plateaux insérés lors de la diffusion doivent également être présentés). S'il existe plusieurs versions du reportage, l'auteur doit signaler, sous peine d'être exclu, le nombre de versions existantes, leur date et chaîne de diffusion.
 - Le(s) curriculum vitae du (ou des) auteur(s) du reportage (rédacteur(s) et JRI). Tous les auteurs figurant au générique doivent figurer sur le formulaire d'inscription. Les techniciens ne doivent pas y figurer.Une présélection de 5 reportages sera rendue publique fin mai. Les journalistes présélectionnés devront faire parvenir 10 DVD supplémentaires du film.

Le jury

Présidé par Annick Cojean et composé de : Lise Blanchet, Hervé Brusini, Thierry Desjardins, Jean-Claude Guillebaud, François Hauter, Christian Hoche, Catherine Jentile, Marc Kravetz, Jean-Xavier de Lestrade, Manon Loizeau, Alain Louyot, Jean-Paul Mari, Delphine Minoui, Michel Moutot, Philippe Rochot, Patrick de Saint-Exupéry, Frédéric Tonolli, Olivier Weber ; auxquels s'ajoutent cette année les lauréats de 2015, Luc Mathieu, Cécile Allegra et Delphine Deloget et ceux de 2016, Claire Meynial, Sophie Nivelles-Cardinale et Etienne Huver.

Les partenaires de l'édition 2017

